



Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
Géoparc mondial Unesco
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Envoyé en préfecture le 15/03/2019
Reçu en préfecture le 15/03/2019
Affiché le
ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_7-DE

Délibération 2019 CS 07 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : CHATEAU DE L'ENVIRONNEMENT – DEMANDE FINANCEMENT FNADT

L'an deux mille dix-neuf et le 26 février à 15 h 30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 20 février se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint avec 61 présents (43) ou représentés (18) pour 51 requis.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Nadine SARTO-BARANCOURT, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Mireille BOR, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Roselyne GIAI-GIANETTI, Paule DAPRES

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Philippe ROUX, Jacques ARUTUNIAN, André BERGER, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADO, Alain CAHOUR, Bernard LABBAYE, Pierre PELLEGRIN, Alain DEILLE, Max FAYET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, José DEVAUX, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, José YEVENES, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Christian CHENEZ, Paul FABRE

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Christiane NAJI à Mickael CAVALIER
Anne-Cécile REUS à Gaëlle LETTERON
Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD
Anne-Marie CHEYREZY à Alain DEILLE
Marie-Claire FEREOUX à José DEVAUX
Elisabeth AMOROS à Serge SARDELLA
Jacqueline BOUYAC à Roselyne GIAI-GIANETTI
Noëlle TRINQUIER à Dominique SANTONI
Nadine CURNIER à Christian CHENEZ
Nathalie CZIMER-SYLVESTRE à Stéphane SAUVAGEON

Messieurs

Fernand PEREZ à Yolande PRIMO
Didier PERELLO à Nadine SARTO-BARANCOURT
Bernard FRAYSSINET à Geneviève JEAN
Patrick ANDRE à Claude BADO
Christian RUFFINATO à Jacqueline COMBE
Philippe DAUMAS à Paule DAPRES
Gilles MOYNE à Mireille BOR
Philippe BLACHERE à Gérard MATHERON
Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés :

Mesdames Pierrette FRIMAS

Messieurs Georges DE VALENCE, Alain SAGE, Laurent BOSSUT, Pierre POURCIN, Julien AUBERT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc du Luberon ;

Vu la délibération du comité syndical CS 41 en date du 26 mai 2015 dénommée « Château de l'environnement à Buoux : création d'une salle en extension de l'aile XVIIIème et demande de financement » ;

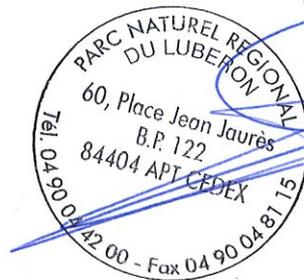
Considérant les nouvelles découvertes archéologiques et les contraintes de préservation du patrimoine ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme d'aménagement d'un hall d'accueil et de la création d'une salle en extension de l'aile du XVIIIème siècle – 2ème tranche 2019 - Aménagement intérieur, sous réserve de la mobilisation effective des aides sollicitées ;
- **SOLLICITE** l'octroi d'une aide pour ce nouveau projet indépendamment du programme initial d'aménagement du château pour un montant de 200 000 € auprès des services de l'Etat au titre du FNADT ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les conventions ou pièces spécifiques nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



Dominique SANTONI